

## ACCÉDER AU VISIONNAGE DE SURVEILLANCE EN 2 ÉTAPES

## 1º étape : Télécharger l'application Xiaomi Home 🖸

- Scannez le QR code vous concernant, ou rendez-vous directement sur le Play Store ou l'App Store et recherchez l'application **Xiaomi Home**.
- Cliquez sur "Installer".



**Play Store** 



App Store

## 2<sup>e</sup> étape : Créer son compte Mi

Si vous possédez déjà un compte Mi, vous n'avez plus qu'à vous connecter avec votre identifiant et votre mot de passe. Sinon, suivez les indications suivantes :

- Une fois installée, ouvrez l'application
- Cliquez sur "Créer un compte"
- Suivez les indications de l'application
- Une fois la création du compte terminée, un mail de vérification de mail vous sera envoyé. Rendez-vous donc sur votre boîte mail afin de valider votre compte. Pensez à vérifier dans la catégorie "Spams" si vous ne trouvez pas le mail.
- Lorsque la création de votre compte Mi est validée, dirigez-vous vers la section "**Profil**" de l'application et cliquez sur votre photo de profil. Là, vous obtiendrez un identifiant de compte que nous vous demandons de nous faire parvenir.

## Et voilà, vous pouvez désormais accéder à la caméra de la chambre de votre protégé ! Facile non ?!



Si vous connaissez des difficultés lors de la création de votre compte Mi sur l'application, pas de soucis, nous pourrons vous y aider lors de l'arrivée du ou des pensionnaires.